

Derrière les anti-éoliennes, une galaxie influente et pronucléaire

Dans l'ombre des contestations locales et souvent spontanées contre les implantations s'active un réseau bénéficiant de puissants relais, jusqu'au sommet de l'Etat

ENQUÊTE

Tu as raison. Bats-toi. Tu es notre Don Quichotte! L'homme est de Brigitte Macron. Son Don Quichotte? Stéphane Bern. Ses moulins à vent? Les éoliennes.

L'animateur télé, ami du couple présidentiel, les combat sans relâche au nom de la préservation du patrimoine, son autre mission – officielle celle-là – confiée par le chef de l'Etat. La scène se déroule il y a un an, le 7 juin 2021, sous les lambris de l'Institut de France, à Paris, lors de la remise des prix de la Fondation Stéphane Bern. Le présentateur égrille les éoliennes dont « la multiplication anarchique » est « en train de dénaturer nos paysages, de saccager des sites naturels et de polluer notre environnement ». La première dame acquiesce. Deux ans plus tôt, dans l'hélicoptère qui les emmène à Amboise (Indre-et-Loire) pour le 500^e anniversaire de la mort de Léonard de Vinci, Emmanuel Macron fait une confidence à Stéphane Bern en survolant un parc éolien : « C'est vrai que c'est moche, tu as raison il y en a trop ».

Au cours de son premier quinquennat, le chef de l'Etat a opéré un virage à 180 degrés sur la stratégie énergétique de la France. Il débute son mandat en mettant en œuvre la fermeture de la centrale de Fessenheim (Haut-Rhin) décidée par son prédécesseur et prévoit de doubler les capacités de l'éolien terrestre d'ici à 2030. Cinq ans plus tard, il reporte cet objectif à 2050 et relance la filière nucléaire.

Pourquoi un tel revirement? Ces dernières années, un peu partout en France, des citoyens se sont opposés à des projets éoliens. Mais, dans l'ombre de ces contestations locales et souvent spontanées, s'active une galaxie organisée au niveau national qui milite non seulement pour mettre un coup d'arrêt à l'éolien, mais aussi pour une relance massive du nucléaire. Une mouvance qui dispose de puissants relais politiques et médiatiques et de réseaux d'influence touchant jusqu'au sommet de l'Etat, comme le montre cette enquête, qui s'appuie notamment sur des éléments transmis par Greenpeace et le Global Strategic Communications Council (un réseau de professionnels promouvant la transition énergétique), vérifiés et complétés par *Le Monde*.

Mardi 31 mai, ses représentants ont rendez-vous dans le quartier de Saint-Germain-des-Près, à Paris, pour une conférence portant sur « un nouveau mix énergétique ». Lorsque l'ordinateur qui projette les présentations des intervenants s'éteint, la boutade est toute trouvée : « C'est à cause de l'intermittence des éoliennes! », s'amuse la salle.

Au rez-de-chaussée de l'Hôtel de l'Industrie sont réunies des figures historiques des mouvements antiéolien, mais aussi pronucléaire. Jean-Louis Butré, le président de la Fédération environnement durable (FED), la principale organisation antiéoliennes; Fabien Bouglé, conseiller municipal (divers droite) de Versailles, auteur d'un livre à charge contre les éoliennes (*Éoliennes. La face noire de la transition énergétique*, Edi-

tions du Rocher, 2019) et d'un autre vantant les mérites de l'atome (*Nucléaire. Les vérités cachées*, Éditions du Rocher, 2021); Bernard Accoyer, Les Républicains (LR), ancien président de l'Assemblée nationale, fondateur de l'association de défense du patrimoine nucléaire et du climat (PNC); ou encore les présidents du saint des saints de l'establishment français – le Cercle de l'Union interalliée – Denis de Kergorlay, et du Cercle d'étude réalités écologiques et mix énergétique (Céréme) Xavier Moreno, deux autres pourfendeurs de l'éolien et défenseurs acharnés de l'atome.

Quelques mois plus tôt, les mêmes étaient rassemblés dans un lieu encore plus prestigieux : à l'invitation de M. Accoyer, environ 200 personnes participaient au colloque organisé par le Céréme au sein même de l'Assemblée nationale, avec pour ambition de « faire entrer la politique énergétique française dans l'âge de la raison ».

« AGRESSION » CONTRE LES RURAUX

Lors de ces rencontres s'égrènent, au fil des interventions, les contours de leur « combat ». Pour les intervenants, les éoliennes sont une « agression » à l'encontre des populations rurales, une atteinte aux paysages qui provoque dégâts environnementaux, problèmes de santé et dévaluation des prix de l'immobilier. Elles seraient aussi une aberration économique aux mains d'un « cartel » et imposées par la « corruption » ou les « menaces » des développeurs éoliens.

Plus largement, les renouvelables sont jugés inutiles pour lutter contre le réchauffement climatique. Intermittentes (les éoliennes ne fonctionnent que lorsqu'il y a du vent) et non pilotables (la production ne peut être ajustée en fonction des besoins), elles nécessiteraient inévitablement de rallumer des centrales à gaz polluantes dès qu'elles cessent de fonctionner. Et, si les prix de l'énergie explosent et que la France risque aujourd'hui « le black-out », ce ne serait que parce qu'un « puissant lobby éolien » aurait « infiltré » tous les niveaux de l'Etat. L'Agence de la transition écologique (Ademe), le gestionnaire du réseau de transport d'électricité (RTE), le directeur général de l'énergie et du climat et, surtout, le ministère de la transition écologique.

Face à « l'illusion » de l'éolien, il n'y a, pour tous ces acteurs, qu'une seule option : relancer massivement la filière nucléaire. « La France a un atout fabuleux : il est de notre responsabilité de harceler l'exécutif, de harceler les élus » pour que soit reconstruite la filière, insiste, en conclusion du colloque du 31 mai, Bernard Accoyer, le président de l'association PNC, lancée en février 2021 par un cinquantaine de personnalités de tous bords – l'ancien ministre et sénateur (LR) de la Meuse Gérard Longuet, l'ex-député (LR) de Vaucluse Julien Aubert, l'ancien président de la SNCF Louis Gallois, les anciens ministres Jean-Pierre Chevènement et Arnaud Montebourg...

Pour ces défenseurs de l'atome, les ambitions du président, qui prévoit désormais la construction de six, voire quatorze nouveaux réacteurs, restent largement insuffisantes. Sur la petite estrade de l'Hôtel de l'Industrie, Xavier Moreno sort de son *tote bag* blanc



l'étude de RTE « Futurs énergétiques 2050 », qui décrit six scénarios possibles permettant d'atteindre la neutralité carbone du système électrique en France, à l'horizon 2050. L'option la plus favorable au nucléaire prévoit que celle-ci fournisse la moitié de l'électricité d'ici à trente ans. Bien trop peu, aux yeux du Céréme, qui a donc fait réaliser son propre scénario par le cabinet d'étude indépendant Roland Berger. Sans surprise, celui-ci affirme qu'un mix électrique reposant à 80 % sur le nucléaire, grâce à la construction de vingt-quatre EPR d'ici à 2050 et sans nouveau parc éolien, serait « le meilleur pour la France ».

Les défenseurs des énergies renouvelables réfutent les arguments de leurs adversaires et dénoncent des stratégies de désinformation.

Au-delà des acteurs du secteur, aucun organisme officiel ou organisation internationale n'a jusqu'à présent confirmé qu'il était possible d'atteindre la neutralité carbone en cessant le développement de l'éolien et en misant quasiment exclusivement sur l'atome. Le parc nucléaire permet aujourd'hui à la France d'avoir le système électrique le plus décarboné d'Europe. Mais, au cours des prochaines décennies, pour des raisons industrielles liées à leur vieillissement, les 56 réacteurs devront être mis à l'arrêt. Or, en parallèle, l'objectif de baisse drastique des émissions de gaz à effet de serre va exiger une électrification de nombreux usages, et donc une hausse de la consommation d'électricité.

Pour le gouvernement et la plupart des experts de l'énergie, une augmentation massive de la production d'électricité d'origine renouvelable est donc indispensable pour faire face à cette double dynamique, et ce même en conservant des capacités de production nucléaire importantes.

« On entend de la part des pronucléaire que RTE est vendu au lobby des renouvelables, ce qui est faux. Mais l'Agence internationale de l'énergie, ce ne sont pas des écoles en Birkenstock, et pourtant ils disent la même chose sur la nécessité de développer massivement l'éolien », observe Barbara Pompili, l'ancienne ministre de la transition écologique, réélue députée de la Somme. Il y a de nouveaux acteurs, mais il y a toujours eu un lobby nucléaire fort en France. Ces gens considèrent le développement des renouvelables comme une menace vis-à-vis du nucléaire, qui serait dans une situation de forteresse assiégée. »

Enarque et polytechnicien, ancien de la direction du Trésor du ministère des finances,

de Sanofi et de Suez, Xavier Moreno est lui aussi plus costume-cravate que Birkenstock. Président du Céréme, un think tank inconnu du grand public créé en mai 2020, il occupe désormais une place centrale dans le mouvement antiéolien.

En 1998, il a cofondé la société d'investissement Astorg Partners. Avec cette entreprise internationale, Xavier Moreno assure avoir gagné « plus d'argent qu'il n'en a besoin ». Alors, à 74 ans, il fait de la « philanthropie » dans deux domaines : la musique, en soutenant une école privée, et l'énergie. Il finance ainsi, sur ses ressources personnelles, plus de la moitié du budget du Céréme (1 million d'euros en 2021).

DES NITS POUR LES ASSOCIATIONS

Nouveau venu dans cette galaxie antiéolienne, Xavier Moreno se voit comme un « facilitateur ». D'abord par les ressources financières qu'il met en partie à disposition des autres associations, « souvent tenues par des bénévoles sur un coin de table, avec très peu de moyens ». Le Céréme finance des études et de la documentation, des événements, des campagnes de communication, mais aussi la revue *Books* ou encore des lobbyistes à Bruxelles. Parmi ses « petits camarades » et « connaissances » figurent, assure-t-il, le ministre de l'économie, Bruno Le Maire, l'ex-PDG d'Engep Gérard Mestrallet, le commissaire européen Thierry Breton, le PDG d'EDF, Jean-Bernard Lévy... Ses « notes » sont envoyées au Trésor, à Matignon, parfois jusqu'à l'Élysée. Lorsque Xavier Moreno reçoit Emmanuel Macron pour le premier dîner du cercle Charles Gide – qu'il préside –, réunissant l'élite protestante, le président lui lance avec un clin d'œil : « Faut qu'on parle d'énergie! »

Patron historique de la FED, qui a fondé en 2009, l'octogénaire Jean-Louis Butré salue l'arrivée d'acteurs comme le Céréme ou l'association fondée par Bernard Accoyer. Même si ces groupes n'agissent qu'au niveau national, sans implantation sur le terrain. Depuis plus d'une décennie, cet ancien du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) et de Rhône-Poulenc labour le champ antiéolien au niveau local.

L'association revendique 1700 adhérents, allant de la minuscule association comptant trois membres dans un hameau à des groupes de plusieurs centaines de personnes. « A chaque fois que des gens découvrent tout à coup l'existence d'un projet éolien, ils se met-

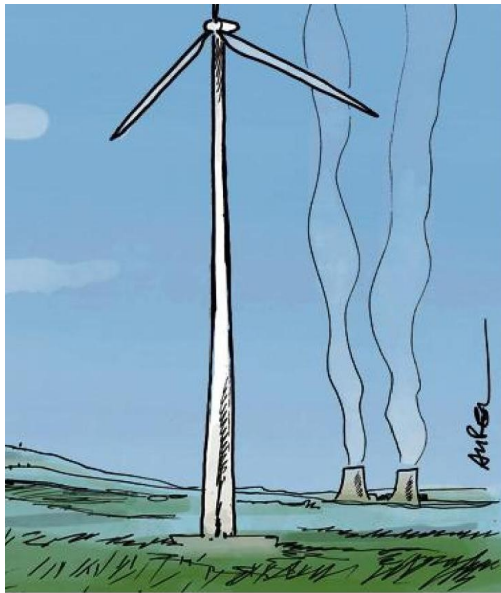
LE LIEN ENTRE LES COMBATS ANTIÉOLIEN ET PRONUCLÉAIRE EST DÉSORMAIS CLAIREMENT AFFICHÉ.

« LES MASQUES SONT TOMBÉS », ESTIME MICHEL GIORIA, DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL DE FRANCE ÉNERGIE ÉOLIENNE



Les nouvelles normales saisonnières dessinent une France plus chaude

Météo-France a mis à jour les données de référence sur le climat, désormais calculées sur la période 1991-2020



tent à chercher de l'aide, raconte Jean-Louis Butré. Alors on leur donne des conseils.» La FED fournit ainsi des kits complets pour monter une association ou financer les actions en justice... Car elle a mis en place un processus de systématisation des recours, en s'appuyant sur un réseau de 27 avocats. Une stratégie de blocage qui paie : aujourd'hui, près de 80 % des projets sont contestés – il suffit ainsi de quelques personnes pour lancer une action en justice.

Il y a encore quelques années, la FED ou les autres associations de lutte anti-éoliennes, au nom de la défense des paysages, évitaient de prendre position sur le nucléaire. « Les deux sujets sur lesquels les membres de la FED peuvent se battre et dont on s'occupe pas, ce sont le climat et le nucléaire, reconnaît Jean-Louis Butré. Mais, évidemment, on m'interroge toujours sur l'atome » Lui considère que ne pas miser à 100 % sur le nucléaire est « une erreur stratégique monumentale ».

Avec l'apparition du Céréme, de l'association de défense du patrimoine nucléaire et du climat ou encore du collectif Energie vérité, un groupe de réflexion lancé en 2019 par une cinquantaine de personnalités pour « démythifier certaines idées reçues » sur l'énergie, le lien entre les combats anti-éolien et pronucléaire est clairement affiché. « Les masques sont tombés », estime Michel Gioria, délégué général de France Énergie éolienne.

Les salons du Cercle de l'Union interalliée, par exemple, ont accueilli, le temps d'une soirée, partisans du nucléaire et opposants aux éoliennes. Fin septembre 2020, plus d'une centaine de convives sont réunis dans le select club parisien, présidé par Denis de Kergorlay, coauteur d'*Eoliennes: chronique d'un naufrage annoncé* (Les Pérégrines, 2018), et dont Stéphane Bern est membre. Objectif : lancer une opération de financement participatif destinée à la réalisation d'un film promettant de dénoncer une « gigantesque escroquerie politique et écologique ».

Au total, environ 150 000 euros seront levés en quelques mois – dont quelque 10 000 euros viennent du Céréme – pour la réalisation du film et l'organisation d'une campagne de publicité. *Eoliennes. Du rêve aux réalités* donne la parole à d'anciens patrons d'EDF (Henri Proglia) et du pétrolier Elf (Loïc Le Floch-Prigent), à des représentants de la FED ou encore au médiateur ingénieur et président du Shift Project Jean-

« MADAME POMPILI N'EST PLUS LÀ, C'EST DÉJÀ ÇA, MAIS LE COMBAT N'EST PAS FINI, IL NE FAUT QUE COMMENCER »

STÉPHANE BERN
animateur de télévision

Marc Janocvici, la caution scientifique du mouvement anti-éolien.

Publié le 1^{er} juin 2021, sur YouTube, le documentaire a depuis été vu plus de 550 000 fois. Derrière cette charge sans nuances, une association baptisée Documentaire et vérité, dont l'objectif affiché est « le financement participatif de documentaires basés sur des faits vérifiables et des experts reconnus ». Son deuxième film, *Nucléaire. Une énergie qui dérange*, encore plus largement financé par le président du Céréme, met en scène les défenseurs de l'atome tels les membres de l'association Les Voix du nucléaire, qui s'invitent dans les marches pour le climat.

Pour le lancement du premier opus, au Cercle de l'Union interalliée, c'est le journaliste Alexandre Deveccio qui officie. Pour soutenir ce « documentaire de combat », il a créé une éphémère maison de production, Agora Studio. Responsable de l'espace débats du *Figaro*, chroniqueur à la télévision et à la radio, il ouvre largement ses pages au mouvement anti-éolien : entre février 2021 et mars 2022, une trentaine de textes sont publiés, dont trois de Patrice Cahart, membre du Céréme et auteur de *La Peste éolienne* (Hugo Doc, mai 2021).

Le jour de la sortie du documentaire, le réalisateur du « film qui déconstruit l'imposture » bénéficie d'un entretien sur *LeFigaro.fr*. Quelques mois plus tôt, Alexandre Deveccio – qui n'a pas répondu à nos sollicitations – l'avait déjà interviewé à l'occasion, cette fois, de la publication d'un sondage de l'IFOP... commandité par Documentaire et vérité et le Céréme, qui concluait que 53 % des Français ne souhaitaient pas voir apparaître d'éoliennes près de chez eux.

Le journaliste accueille également dans *Le Figaro*, la veille de la sortie du film, un

tribune au vitriol de Stéphane Bern. L'animateur, qui salue le documentaire, interpelle le ministre de la transition écologique : « Madame Pompili, les éoliennes sont une négation de l'écologie ! » En pleine campagne des régionaux de 2021, le coup de gueule est aussitôt récupéré par la droite et l'extrême droite.

Six mois plus tard, Stéphane Bern apostrophe de nouveau avec virulence la ministre de la transition écologique sur Twitter : « Quelle folie ! Barbara Pompili portera une lourde responsabilité devant l'histoire... » Un projet de parc éolien dans la Manche menacerait, le classement au Patrimoine mondial des tours Vauban. Selon une étude de la plate-forme d'analyse des réseaux sociaux Bloom, ce message a généré sur Twitter « un pic d'opposition » : les posts et commentaires hostiles à l'éolien augmentent alors de 250 %.

« Après janvier, on m'a demandé en haut lieu de me calmer, confie Stéphane Bern. Ça devenait trop politique. »

Don Quichotte aurait-il remporté son combat ? Le discours des opposants à l'éolien et des défenseurs du nucléaire a-t-il influé sur les décisions du chef de l'État ? Si certains acteurs du secteur de l'énergie estiment qu'ils ne sont qu'une « nuisance sonore » sans influence réelle, d'autres constatent que leur lobbying « infuse » dans l'opinion et auprès des décideurs, souvent peu armés techniquement sur ces sujets.

« Ce n'est pas le Céréme tout seul qui fait changer Emmanuel Macron de direction, mais toute cette coalition d'acteurs a une stratégie d'influence bien élaborée. Ils investissent plein de canaux d'information et de lieux de décision », observe un expert du secteur des renouvelables.

Au-delà des recours, qui freinent significativement le développement de la filière, France Énergie éolienne affirme avoir vu un impact très net des tergiversations de l'exécutif sur le sujet. « Quand le président a dit qu'il n'y avait pas de consensus sur l'éolien, sur le terrain les préfets se sont mis à ne plus déléguer les autorisations, assure Michel Gioria. On avait des acteurs dont le projet était bouclé, qui avaient reçu l'autorisation environnementale et l'avis favorable des maires, mais auxquels le préfet ne donnait pas de permis. »

Barbara Pompili défend la stratégie énergétique adoptée par le président, qui a résisté à une « intense pression » visant à instaurer un moratoire sur l'éolien, mais reconnaît que le front anti-renouvelables « pèse ». « Les lobbyistes du nucléaire sont très présents auprès des parlementaires, constate-t-elle. Bien sûr, il y a aussi du lobbying pro-renouvelables, mais, en matière d'influence sur le sommet de l'État, ça n'a rien à voir, ils ne jouent pas dans la même catégorie. »

Les anti-éoliens se réjouissent de leur côté de ce qu'ils considèrent comme de premières victoires. « M^{me} Pompili n'est plus là, c'est déjà ça, mais le combat n'est pas fini, il ne faut que commencer », juge Stéphane Bern, qui considère le nucléaire comme « la seule énergie décarbonée ». « La bataille de l'opinion, on l'a gagnée », estime son amie et voisine dans le Perche, Brigitte Pistre. La maire du village de Frazé (Eure-et-Loir), décorée de la Légion d'honneur par Emmanuel Macron en 2019, en même temps qu'Stéphane Bern, pour son engagement en faveur de la défense du patrimoine rural, est à la tête du collectif Vent des maires, très remonté contre l'implantation d'éoliennes. « Quand j'ai commencé, on était deux, décrit-elle. Aujourd'hui, on est plus de 500 maires et un millier d'élus. »

« Depuis la rencontre au Cercle de l'Union interalliée et la diffusion du documentaire, il y a eu une modification très importante de l'opinion sur le nucléaire et éolien », veut croire aussi Fabien Bouglé. La galaxie anti-éoliennes n'entend pas en rester là. Prochain objectif : peser sur l'élaboration de la prochaine feuille de route énergétique de la France, prévue en 2025. ■

STÉPHANE MANDAROT
ET PERRINE MOUTERDE

Les plus attentifs ou avertis le noteront lors des prochains bulletins météo. Les normales climatiques, dites « saisonnières », qui représentent le climat moyen sur les trente dernières années, ont été mises à jour par Météo-France mardi 28 juin. Lors des dix dernières années, elles étaient calculées pour la période 1981-2010. Désormais, et ce pour toute cette décennie, elles sont remplacées par une nouvelle période de référence : 1991-2020. Ces nouvelles normales dessinent une France plus chaude, particulièrement dans l'Est, avec davantage de nuits tropicales et moins de gelées.

« On recalcule les normales climatiques tous les dix ans. On a besoin de caractériser un climat qui évolue vite sous l'effet du changement climatique », explique Matthieu Sorel, climatologue à Météo-France. Les normales servent de référence pour analyser les événements climatiques en temps réel. On peut aussi s'y référer pour connaître les conditions auxquelles s'attendre en un lieu donné ou comparer différents endroits. Elles sont aussi utilisées dans différents secteurs, comme l'agriculture ou l'énergie.

Météo-France a débuté le calcul de ces nouvelles normales en janvier 2021, un travail qui a donc duré un an et demi. L'exercice, mené par tous les services météorologiques du monde, a été coordonné par l'Organisation météorologique mondiale (OMM), qui en a défini les règles afin de pouvoir comparer les résultats entre pays. Les normales ont été calculées pour toute une série de variables (températures, précipitations, neige, vent, humidité, ensoleillement, etc.) mais aussi d'indicateurs (moyennes, quintiles, records, nombre de jours au-dessus d'un seuil, etc.) pour l'ensemble du territoire. La période choisie est de trente ans afin « de lisser les effets de la variabilité interannuelle et avoir de la profondeur », précise Matthieu Sorel.

Nuits tropicales plus fréquentes
Il en ressort que la nouvelle normale de température pour la période 1991-2020 en France s'établit à quasiment 13 °C, en hausse de 0,4 °C par rapport à 1981-2010. La dernière décennie 2011-2020 a, en particulier, enregistré une hausse du mercure de 0,6 °C par rapport à la décennie précédente, soit la plus forte augmentation observée entre deux décennies depuis 1900. Si le réchauffement touche tout le pays, la hausse s'avère un peu plus marquée sur les zones continentales (Grand-Est et Bourgogne-Franche-Comté) et légèrement moindre sur les zones littorales (Bretagne et Corse). L'élévation de cet indicateur est un peu moins forte en outre-mer.

Par rapport à la période précédente, le nombre annuel de jours de fortes chaleurs (températures maximales supérieures à 30 °C) est en hausse, avec sept jours de plus à Lyon, huit jours à Nîmes ou encore dix jours à Marseille. Le nombre de « nuits tropicales » (températures minimales supérieures à 20 °C) augmente près du littoral méditerranéen, avec cinq nuits de plus à Montpellier ou à Perpignan, dix nuits à Nice ou sur l'île du Levant (Var). À l'inverse, le nombre de jours de gelées (température inférieure à 0 °C) est en baisse, de huit jours à Nancy, à Poitiers ou à Clermont-Ferrand, et jusqu'à dix jours à Lyon.

Le nombre annuel de jours de fortes chaleurs est en hausse, avec sept jours de plus à Lyon et dix à Marseille

Les précipitations, en revanche, n'ont pas évolué. La nouvelle normale de cumul annuel de pluies s'établit à 934 millimètres sur la période 1991-2020 en France, parfaitement stable par rapport à 1981-2010. À l'échelle régionale et saisonnière, elles sont en baisse au printemps, notamment sur le Nord et le Nord-Est, et en hausse l'été sur la Bretagne, ainsi qu'en PACA pendant la recharge des nappes phréatiques (automne et hiver).

Météo-France note en outre un assèchement des sols plus marqué du Massif central au Grand-Est, en particulier au printemps, à l'été et à l'automne. Les sols sont légèrement plus humides l'hiver sur l'ensemble du pays. Enfin, du côté des montagnes, la durée d'enneigement est en nette baisse sur certains massifs (baisse de vingt-sept jours dans les monts du Cantal à 900 mètres, de quinze jours dans les Hautes-Vosges), tandis que la hauteur maximale de neige diminue globalement.

« Les différences entre les nouvelles normales climatiques et les anciennes ne peuvent pas être entièrement attribuées au changement climatique », prévient M. Sorel. D'autres paramètres interviennent, comme l'évolution du nombre de stations de mesure ou des méthodes de calcul qui évoluent.

Le risque de ces nouvelles normales est de donner l'impression que l'on minimise le réchauffement climatique. L'écart des températures actuelles par rapport à la nouvelle normale sera forcément moindre que par rapport à l'ancienne, puisque la moyenne des températures est établie sur trente années plus récentes, donc plus chaudes. « Pour les bulletins météo, cela n'aurait aucun sens de choisir une référence lointaine, on a envie de se comparer à la période récente. Mais, pour caractériser le changement climatique, il faut choisir une référence de long terme », observe Matthieu Sorel. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) prend la référence 1850-1900 pour parler du changement climatique, tandis que l'OMM recommande 1961-1990, période pour laquelle il existe de nombreuses observations pour tous les pays.

Reste que le dérèglement climatique est tellement rapide que même la nouvelle normale n'est pas représentative du climat actuel. Elle est en réalité centrée sur celui de 2005 (le milieu de la période 1991-2020), déjà différent de 2022. Le Centre national de recherches météorologiques travaille sur d'autres types de normales qui intégreraient mieux l'évolution rapide du climat. La température a augmenté de 1,7 °C depuis 1900 en France. ■

AUDREY GARRIC

« Pour caractériser le changement climatique, il faut choisir une référence de long terme »

MATTHIEU SOREL
climatologue à Météo-France